

Formation par apprentissage

Durée : 2 ans

Sur le terrain

Vous gérez une équipe, réalisez des aménagements paysagers et conduisez des chantiers.

En bureau

Vous assistez l'architecte ou le concepteur, suivez le bon déroulement des chantiers et répondez aux appels d'offres.

L'apprentissage

Les établissements agricoles de **Vire** et de **Coutances** ont associé leurs compétences pour vous proposer une réelle expérience professionnelle :

- Du temps en entreprise en BTS1 : 27 semaines par an.
- Du temps en entreprise en BTS2 : 28 semaines par an, soit 69 semaines en 2 ans.
- Un statut de salarié rémunéré en fonction de l'âge et de la convention.
- 5 semaines de congés payés par année.
- Une formation qui vous professionnalise de 2 ans :
- Du temps en centre en classe de BTS1 : 20 semaines par an.
- Du temps en centre en classe de BTS2 : 19 semaines par an, soit 39 semaines en 2 ans entre Vire et Coutances (une semaine / une semaine)
- Un suivi individualisé.

L'apprentissage est un véritable tremplin vers l'emploi !

Les conditions d'admission

- Inscription sur Parcousup
- Avoir plus de 16 ans et moins de 29 ans révolus à la signature du contrat.
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Bac Technologique, Bac Professionnel ou Bac Général).

Et signer un contrat d'apprentissage pour 2 ans en entreprise privée réalisation de la création ou en collectivité territoriale

Et déposer un dossier de candidature au CFA

Le recrutement se fait lors d'entretien avec l'équipe pédagogique.

L'entretien a pour but d'évaluer la motivation des candidat(e)s.

Le site de l'établissement est accessible aux personnes en situation de handicap.

La rémunération

Salaires minimums des Apprentis à compter du 01/01/2021 (voir suivant la convention de l'entreprise)

Age	1ère année			2ème année			3ème année		
	% du SMIC	Montant par mois	Montant par an	% du SMIC	Montant par mois	Montant par an	% du SMIC	Montant par mois	Montant par an
16 - 17 ans	27 %	419,74	5 036,88	39 %	606,29	7 275,48	55 %	855,02	10 260,24
18 - 20 ans	43 %	668,47	8 021,64	51 %	792,84	9 514,08	67 %	1 041,57	12 498,84
21 - 25 ans *	53 %	823,93	9 887,16	61 %	948,29	11 379,48	78 %	1 221,57	14 658,84
25 ans et + *	100 %	1 554,58	18 654,96	100 %	1 554,58	18 654,96	100 %	1 554,58	18 654,96

Valeur du SMIC au 1er janvier 2021 : 10,25 €.

Architecture de la formation

Modules généraux :

- Français - Communication ;
- Informatique ;
- Anglais ;
- Mathématiques ;
- Économie générale ;
- Accompagnement du projet personnel et professionnel ;
- Éducation Physique et Sportive.

Modules spécifiques :

- Contexte et réglementation des aménagements ;
- Connaissance des végétaux ;
- Conception ;
- Gestion de chantiers ;
- Technique de constructions ;
- Module d'Initiative Locale : vendre et valoriser un projet avec des outils informatisés.

Pédagogie

1. Des projets de création : conception pour des collectivités et des particuliers afin d'appréhender les enseignements techniques.
2. Visites professionnelles de jardins et rencontres avec des professionnels.
3. Utilisation de logiciels 3D.

Possibilités de poursuite d'études

- Licence professionnelle
- Certificat de spécialisation
- École d'ingénieur
- École d'architecture

Les métiers

- Chef(fe) d'équipe paysagiste
- Conducteur(rice) de travaux paysagers
- Responsable de chantier
- Technicien(ne) en bureau d'étude
- Dessinateur(rice) projeteur d'aménagements paysagers

Renseignements pratiques

Pour toutes informations complémentaires, consultez notre site internet :

<http://www.tracy-vire.fr> ou scannez ce code



CFA de VIRE
Route de Caen
CS 46001
VIRE
14500 VIRE NORMANDIE
02.31.66.18.18
cfa.vire@educagri.fr



Accès:

- Gare SNCF : ligne Paris-Granville
- Bus Verts du Calvados : ligne Caen - Vire (arrêt « Champs de Tracy »)
- Les courriers Bretons : ligne Fougères - St Hilaire du Harcouët - Vire
- Réseau Ambibus : Navette « Gare - Champs de Tracy »

Délivrance du diplôme

- Diplôme du Ministère de l'Agriculture de niveau 5
- Évaluation : 50 % en Contrôle Continu et 50 % en Épreuves Terminales

Chiffres clés

- Taux de réussite : 72 %
- Taux d'insertion professionnelle (année N-1) : 66 % tous champs professionnels
- Taux de satisfaction : en cours d'évaluation